

LES JUIFS ET JUIVES ETRANGER.E.S

RAFLÉ.E.S EN ISÈRE EN 1942

ATELIER 6 : POLACZEK FREDERICA

Documents 1 et 2 : Demande de libération du camp de Gurs, 8 septembre 1941 (ADI, 13 R 865) et Dossier de demande de carte d'identité d'étranger, 2 janvier 1942 (ADI, 2973 W 815).

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
Inspection LOMBOU
PASSEYRÈNES
CAMP de GURS
Objet: Demande de libération
NOTICE DE RENSEIGNEMENTS
N° 25.018
NOM POLACZEK
Prénoms Frederica
Date et lieu de naissance: 30 Novembre 1904 à ANSIS (ex Terres-Bouvières)
Fils de feu Richard POLACZEK (ent.) et Elisabeth SCHMIDT (ent.)
Profession sans
Nationalité Ex-Tchécoslovaque
Confession Protestantisme luthéran
Date d'entrée en France 29-10-1940
Situation de famille Veuve sans enfant
Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité du conjoint: Marié le 27-1-1939 à PRÉLIGNY
Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et résidence des enfants
Résidences antérieures: De 1930 au 20-10-40 à PRÉLIGNY en BRISGON (Ain) Scheig-Industrie le dimanche habillé
Date de l'incrimination 1e 25-10-40 à GURS (Ain)
Motif d'incrimination Reconnaissance d'étranger
A-t-il été vu par la Commission Kautsky? non
Situation de fortune Le 1er 100 francs français déposés à la Caisse et 2.000 francs français à la Banque "Crédit Français" à GURS. En cas de nécessité peut recevoir des fonds de différents parents résidant en France
Lieu où il desire se rendre chez ses parents, à Verger - résidence, 90 Avenue de l'Église à MONTMAYON-FRANCAIS (Isère)
Est-il en possession d'une carte d'identité? non
Est-il en possession d'un passeport? non
Condamnations? Aucune n'a jamais été prononcée.
État de santé: Talon à décoller (voir certificat médical ci-joint).

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE LA TRONCHE
ARRONDISSEMENT GRENOBLE
RESERVE A LA PREFECTURE
Date de réception à la Préfecture: 9 JAN 1942
Numéro de la Préfecture: 244/5
Carte délivrée le: 5 mai 1942
Valable du: 20-12-41 au: 28-12-42
Numéro: 35 EC 05 757
Carte refusée le:
DEMANDE DE PREMIERE CARTE. CATEGORIE EMPLOI NON SALARIE
Demande déposée le: 2 Janvier 1942
Numéro du registre de la commune: 50099
Prénoms (2): Polaczek
Prénoms: Frederique
Nationalité: Allemande
Date de naissance: 30 novembre 1904
Lieu de naissance: Ausig
Profession: sans
Adresse actuelle: sans des lieux
ENUMERATION DES PIECES TRANSMISEES
PIECES OBLIGATOIRES:
1° Requête sur papier timbré;
2° Fiche individuelle blanche revêtue d'une photographie;
3° Fiche individuelle jaune revêtue d'une photographie;
4° Photographie destinée à la carte d'identité;
5° Reçu du versement de taxe délivré par l'Administration des Postes;
6° Carte d'identité primée n° 1
(S'il s'agit d'un renouvellement)
PIECES SPECIALES (1)
(à joindre selon les cas)
1° Travailleurs: contrat de travail visé favorablement, certificat sanitaire et sous-conduit, s'il y a lieu;
2° Changement de catégorie: pièces justificatives;
3° Parents d'enfants français, étudiants, soldats, etc.: pièces justificatives de situation;
4° Étrangers volontaires: état signalétique des services et campagnes;
5° Anciens légionnaires: état signalétique des services, certificat de bonne conduite;
6° Indigents: certificat de constatation officielle délivré par le Maire;
7° Artisans: certificat du contrôleur des Contributions directes;
8° Réfugiés: s'il y a lieu, attestation du représentant de l'Office international Nansen.
TAXE PENALITÉ DE RETARD DROIT NANSEN
Taxe appliquée (2) normale
Nombre de mois:
Taux mensuel:
Montant:
Numéro du reçu postal:
Numéro du reçu postal: 583
Contravention pour retard dressée le:
Ne pas omettre de remplir la notice à l'intérieur.
- 8 JUIN 1942

Quelle est la nationalité de Frederica Polaczek ? Pourquoi selon tes connaissances les deux documents n'indiquent pas le même renseignement à ce sujet ?

Quand et à quel âge a-t-elle émigré en France ? Qui était son mari ?

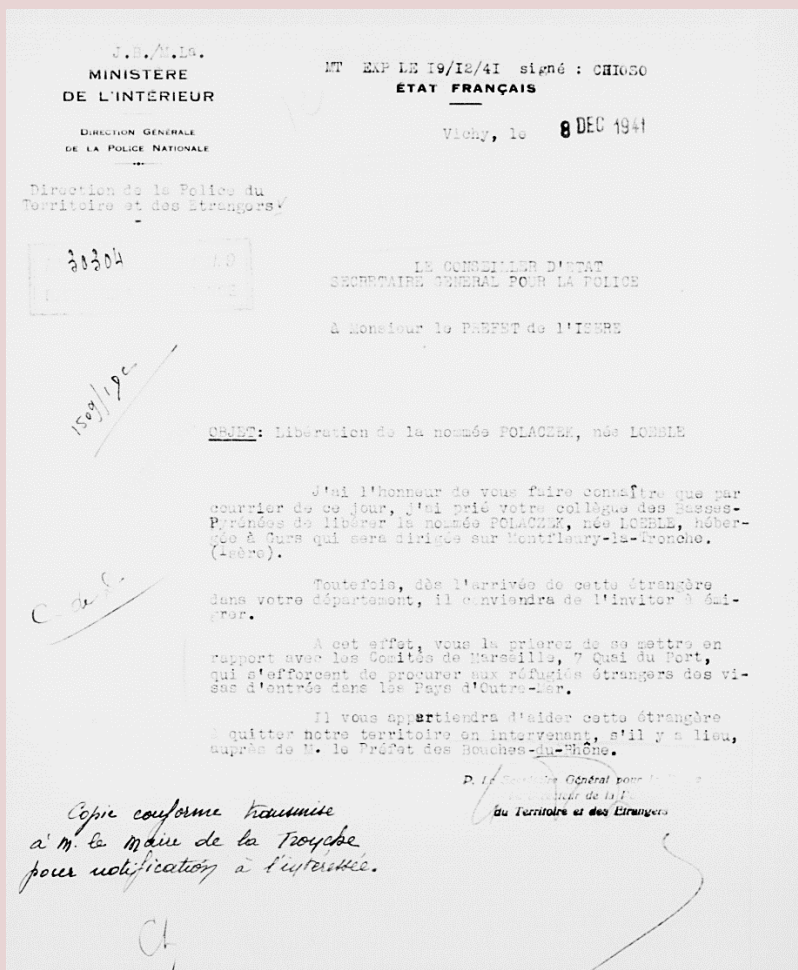
Que lui arrive-t-il dès son entrée sur le territoire français ? Pour quelle raison ?

Suite des questions sur les documents 1 et 2 :

A quoi sert le camp de Gurs à partir d'octobre 1940 ? (Utilise les informations du catalogue d'exposition fourni)

Quelles raisons justifient la demande de libération de Frederica Polaczek du camp de Gurs ? Où souhaite-t-elle s'installer ?

Document 3 : Courrier du Secrétaire général de la Police au Préfet de l'Isère, 8 décembre 1941 (ADI, 13 R 865).



Qui prend la décision de libérer Frederica Polaczek du camp de Gurs ? A quelle date ?

Quel est alors le statut de Frederica Polaczek d'après ce document ?

Quelle est l'ordre donné au préfet de l'Isère la concernant ?

Quelles peuvent en être les raisons selon vous ?

QUESTIONS sur le document 5 :

Qui arrête Frederica Polaczek le 26 août 1942 ?

Par qui cette arrestation est-elle ordonnée ? Qui d'autre est arrêté ce jour-là ?

Comment se déroulent ces arrestations ? Qu'arrive-t-il aux biens et aux appartements des personnes arrêtées ?

Que peut-on en conclure sur le sort de ces personnes ?

BILAN :

Que révèle le parcours de Gerda Ebert sur la situation des Juifs et Juives allemand.e.s en Europe, en France et en Isère entre les années 1930 et le mois d'août 1942 ?
